

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTERE DE LA SANTE

DIRECTION REGIONALE DE LA SANTE DE KANKAN

**PLAN REGIONAL DE GESTION
DES DECHETS BIOMEDICAUX
DE LA REGION KANKAN**

Edition Décembre 2017

TABLE DE MATIERES

I. INTRODUCTION.....	4
II. CONTEXTE ET JUSTIFICATION :	4
III. PRESENTATION GENERALE DE LA REGION	5
III.1 Données administratives	5
III.2 Situation géographique.....	5
III.3 Les écosystèmes de la région.....	5
III.4 Les écosystèmes d'eau douce :.....	6
III.5 Infrastructures énergétiques :	7
III.6 Points d'Eau Modernes :	7
III.7 Eau-Hygiène- Assainissement	7
III.8 Travaux Publics :.....	8
III.9 PME/PMI :	8
III.10 Données démographiques	8
III.10.1 Répartition de la population cible :	9
III.10.2 Migration	10
III.11 Données économiques.....	10
III.11.1 Ressources minières :.....	10
III.11.2 Cultures d'exportation	10
III.11.3 Cultures vivrières :.....	11
III.11.4 Tourisme et artisanat	11
III.12 Voies de communication.....	11
III.13 Données socioculturelles	11
III.13.1 Education	11
III.13.2 Conditions de vie et hygiène	12
III.13.3 Comportements, coutumes et attitudes.....	12
III.13.4 Carte régionale	13
IV. ORGANISATION SANITAIRE.....	14
V. ANALYSE SITUATIONNELLE.....	16
V.1 Ressources matérielles :.....	17
V.2 Ressources humaines :.....	17
V.3 Ressources financières :.....	17
V.4 Environnement:	17
V.5 Législation :	17

V.6	Problèmes liés aux ressources matérielles :	18
V.7	Problèmes liés aux ressources humaines :	18
V.8	Problèmes liés aux ressources financières :	18
V.9	Problèmes liés à l'environnement :	18
V.10	Problèmes liés à la législation :	19
V.11	Problèmes en rapport avec la prévention et la prise en charge des infections nosocomiales :	19
V.12	Problèmes prioritaires :	21
VI.	PLAN REGIONAL DE GESTION DES DECHETS :	22
VI.1	Objectifs :	22
VI.1.1	<i>Objectif général</i> :	22
VI.1.2	<i>Objectifs spécifiques</i> :	22
VI.2	Stratégies :	22
VI.3	Activités suivant les axes retenus :	22
VI.3.1	<i>Activités en rapport avec le Renforcement des capacités /compétences des acteurs</i>	22
VI.3.2	<i>Activités en rapport avec le Renforcement de la logistique (des moyens de transport et matériels de gestion des déchets,)</i>	23
VI.3.3	<i>Activités en rapport avec la Recherche (recherche/Action)</i>	23
VI.3.4	<i>Activités en rapport avec le Plaidoyer pour la mobilisation des ressources</i>	23
VI.4	Plan de suivi évaluation des activités de gestion des déchets biomédicaux pour trois ans :	24
VI.5	Circuit de ramassage des déchets biomédicaux	26
VI.5.1	<i>Circuit inter district</i>	26
VI.6	Plan régional intégré de gestion des déchets biomédicaux	26
VI.6.1	<i>Plan Triennal</i>	26
VI.6.2	<i>Plan Annuel</i> :	30

I. INTRODUCTION

Dans le cadre de la relance du système de santé, le Ministère de la santé dans son plan de développement sanitaire met un accent particulier sur la gestion des déchets biomédicaux.

Les déchets générés par les activités de soins peuvent entraîner de nombreuses nuisances pour la santé et pour l'environnement. Toutes les personnes exposées courent potentiellement le risque d'être blessées, infectées ou intoxiquées.

L'amélioration des prestations au niveau des services de soins de santé, occasionne une production sans cesse croissante de déchets avec une proportion importante de déchets biomédicaux (DBM).

La diversité des déchets biomédicaux et la gravité des risques qu'ils font courir à l'ensemble des populations imposent que leur gestion fasse l'objet d'actions concertées impliquant les agents de santé, les autorités sanitaires, les autorités locales, la communauté et les partenaires à tous les niveaux.

II. CONTEXTE ET JUSTIFICATION :

La gestion des déchets biomédicaux (DBM) devient de plus en plus une préoccupation majeure tant au niveau des formations sanitaires qu'au niveau communautaire.

Ces déchets posent aujourd'hui de sérieux problèmes sanitaires, environnementaux et même socioculturels.

La gestion inappropriée des déchets biomédicaux (collecte, maniement, stockage et destruction) constitue un risque non seulement pour le personnel de santé, les populations, mais aussi les agents chargés de la collecte des déchets solides provenant de ces milieux de soins.

C'est dans ce contexte précis que s'effectue cette élaboration du Plan de gestion des DBM dans sa globalité : collecte, maniement, stockage, élimination, attitudes et pratiques.

L'enjeu de ce plan est d'asseoir, au niveau des formations sanitaires, des systèmes de gestion des DBM techniquement faisables, économiquement viables, et socialement acceptables, tout en respectant l'environnement, avec des arrangements institutionnels clairement définis entre acteurs concernés.

III. PRESENTATION GENERALE DE LA REGION

III.1 Données administratives

La région sanitaire de Kankan est l'une des huit régions sanitaires du pays, y compris la zone spéciale de Conakry. Elle est limitée à l'Est par les Républiques de la côte d'Ivoire et du Mali, à l'Ouest par la Région de Faranah, au Nord par la République du Mali et au Sud par la région de N'Zérékoré.

La Région est composée de cinq (5) préfectures qui sont Kankan, Kérouané, Kouroussa, Mandiana et Siguiri.

La région compte cinq (5) communes urbaines et 53 communes rurales, sa population selon le dernier recensement général de la population et de l'habitat réalisé en 2014, est estimée à 2.030.608 habitants en 2015.

III.2 Situation géographique

La superficie de la région est de 72.145 km² soit une densité de 28 habitants au km², avec des variations qui vont de 28 habitants au km² dans la préfecture de Kérouané à 38 habitants au km² dans la préfecture de Siguiri.

III.3 Les écosystèmes de la région

Entre la santé des populations et l'état des écosystèmes dans lesquels ils vivent, existe un lien étroit. Des écosystèmes moins anthropiques et moins perturbés offrent une qualité de vie meilleure. Par contre, les écosystèmes fragilisés par les actions anthropiques génèrent des facteurs biophysiques qui influencent négativement la santé des populations consommatrices des produits de la biodiversité.

La perturbation des équilibres écologiques en Haute Guinée provoque de grandes chaleurs, des vents chauds et secs, des nuages de poussière, qui affectent la santé. La saison des pluies arrive avec son cortège de pathologies liées à l'état des écosystèmes.

Les agglomérations de la Haute Guinée, dans leur forte majorité sont dotées d'une assiette topographique dégradée par l'homme et qui se prêtent à l'inondation. Les crues et les eaux de ruissellement charrient avec elles des saletés de tous genres qui provoquent des maladies et favorisent le développement des moustiques et des mouches.

La topographie de la région ne connaît pas les accidents de relief. L'ensemble de la région est formé des grandes plaines latéritiques ou sédimentaires aux molles ondulations. Sa monotonie n'est coupée que par quelques collines dont l'altitude n'excède pas 800m.

Au point de vue écosystème, la région se caractérise par la savane.

✓ **la savane herbeuse** : elle est la plus étendue et est caractérisée par

l'absence ou la rareté des arbres ou des arbustes. Ce type de végétation est en général localisé sur les plateaux cuirassés ou bowé. Il se rencontre sur les bordures de certaines mares avec *Andropogon gayanus*, comme espèce dominante. Cet écosystème souvent caractérisé par la chaleur et l'humidité suite au réchauffement du climat favorise le développement des moustiques vecteurs du paludisme.

- ✓ **La savane arbustive** : elle est caractérisée par une strate herbacée continue parsemée d'arbustes. La strate herbacée est essentiellement composée des *Andropogon* alors que les arbustes sont généralement des **Combrétacées** comme : *Terminalia albidia*, *Combretum miscanthus*, *glutinosum* et *Combretum nigricans*.
- ✓ **La savane arborée** : elle est marquée par un nombre considérable d'arbres, de tailles relativement claires. Les espèces végétales caractéristiques de cet écosystème sont : *Vitellaria paradoxal* (Karité), *Parkia biglobosa* (Néré), *Isobertinia doka* (Sö), *Khaya senegalensis* (Dyala), etc....
- ✓ **Les îlots forestiers et galeries** : ils constituent un milieu humide favorable au développement d'une forêt formant un couloir de verdure. Ils forment une frange boisée souvent très dense. Leur étendue et leur luxuriance dépendent de la largeur de la vallée qui les abrite, de la profondeur de la nappe phréatique et du battement de celle-ci au cours de l'année hydrologique. C'est sans doute dans cet écosystème qu'on trouve les simules qui propagent l'Onchocercose qui hantent les eaux vives de la région.

III.4 Les écosystèmes d'eau douce :

Ils comprennent les fleuves et les mares.

- ✓ **Le réseau hydrographique**
- ✓ La région compte Un réseau hydrographique dense et varié constitué : du fleuve Niger et de ses affluents (Mafou, Niandan, Milo, Sankarani, Banié, Tinkisso, Fié, Dion) et offrant des possibilités de navigation et d'aménagement pour :
- ✓ La production du courant électrique (Fomi dans le bas-Niandan à Kouroussa, Kogbèdou sur le fleuve Milo à Kankan, Kamarato à Kérouané, de nombreux autres sites aménageables.
- ✓ La pêche artisanale se pratique dans les cours d'eau ainsi que dans certaines mares.
- ✓ **Les fleuves** : avec une profondeur variable présentent des lits majeurs plus grands et plus riche en faune et en flore aquatique. Il faut toutefois noter que cet écosystème constitue un danger par les crues violentes qui balayent les fonds des vallées et y causant de graves dégâts par les inondations. Au contact de cette humidité prolongée, les usagers peuvent contracter des maladies comme : les maladies diarrhéiques, le paludisme, la grippe, la bronchite, la pneumonie, etc....

- ✓ **Les mares** : sont essentiellement disposées le long des principaux cours d'eaux. Ces mares caractérisées par les eaux calmes favorisent le développement des mollusques qui y pullulent et propagent la bilharziose dans la région. On note l'existence de mare sacrée à Baro dans Kouroussa.

Contraintes et limites du processus d'élaboration du plan opérationnel 2017.

- ✓ Le temps prévu pour l'élaboration
- ✓ Le temps de collecte des informations
- ✓ Le retard de mise à dispositions des fonds pour l'élaboration des plans opérationnels ;
- ✓ interférence des activités (multiples activités à réaliser à la fois)

III.5 Infrastructures énergétiques :

L'électricité étant la base de tout développement économique, le niveau d'accès reste encore très faible dans la Région Administrative de Faranah.

La fourniture est assurée essentiellement par le barrage hydroélectrique de Tinkisso Dabola de faible capacité qui alimente trois des quatre Préfectures couvrant qu'environ 6 mois dans l'année, renforcé par un central thermique d'un mégawatt/heures installé dans la Préfecture de Faranah.

III.6 Points d'Eau Modernes :

Toutes les Préfectures de la région bénéficient d'un système d'adduction d'eau dont les capacités de production restent faibles. Dans le domaine de l'hydraulique villageoise, des efforts ont été consentis si bien que le nombre de points d'eau modernes (PEM) a passé de 2059 Forages en 2012 à 2106 en 2013 puis à 2177 en 2014 soit un accroissement de 5,73 %. Malgré ces réalisations, l'atteinte de l'objectif fixé de 250 habitants par point d'eau moderne est loin d'être atteint dans la région

III.7 Eau-Hygiène- Assainissement

En terme d'accès à l'eau potable, 69% des ménages de la région de Kankan ont accès à une source d'eau potable, c'est à dire ils peuvent l'atteindre en moins de 30 minutes de marche un point d'eau. (Source : Stratégie régionale de la réduction de la pauvreté Kankan, EIBEP 2002-2003).

IL y a de problème dans ce secteur .Malgré les efforts dans le domaine l'eau les populations consomment de l'eau insalubre, surtout en zone rurale où la défécation à l'air est fréquente ; ce qui pollue les points d'eaux.

L'hygiène reste précaire surtout à cause des coutumes et l'ignorance de la population.

L'assainissement n'est pas régulier et toutes les communes sont sales.

Il existe deux (2) types d'habitation dans la région :

En zone rurale : la dominance est le type traditionnel (les cases en banco couvertes de paille) et quelques maisons en tôle. En zone urbaine : nous avons un habitat de type nuancé caractérisé par une urbanisation primaire (quelques zones loties) assorties d'une occupation irrationnelle et timide en termes de construction. En général, les infrastructures sociales (centres de santé, poste de santé, les écoles sont souvent de type moderne. Les agglomérations dans leur forte majorité sont dotées d'une assiette topographique dégradée par l'homme et qui se prêtent à l'inondation. Les crues et les eaux de ruissèlement charrient avec elles des saletés de tous genres qui provoquent des maladies et favorisent le développement des moustiques et des mouches. Une telle situation est rattachée à l'état actuel des écosystèmes qui présentent un tableau sombre. Elle se caractérise aussi par le manque d'ouvrage d'assainissements, d'espaces verts, d'espace public, des lotissements isolés. La promiscuité et la précarité de l'habitat prédominent dans certains quartiers. Les ouvrages d'infrastructure et équipement, de transferts et de traitement des ordures ménagères sont rares.

III.8 Travaux Publics :

Dans le cadre des travaux publics, la région a bénéficié de la Réhabilitation de routes bitumées, non bitumées et des pistes rurales. Il faut aussi signaler la construction de nouvelles routes et de pistes rurales.

III.9 PME/PMI :

Actuellement il n'existe que des ONG et associations/groupements qui évoluent individuellement suivant leurs activités génératrices de revenus et filières porteuses. Globalement on compte 25 PME et 4 PMI au compte de la région.

III.10 Données démographiques

Selon le recensement général de la population et de l'habitat (RGPH 2014), la région de Kankan a une population totale estimée à 2 121 940 habitants en 2017

soit une densité de 29 habitants aux Km² ; cette population se repartie comme suit dans la région :

- Kankan : 504 524 habitants (23,8%)
- Kérouané : 225 415 habitants (10,6%)
- Kouroussa : 286 523 habitants (13.5%)
- Mandiana : 362 690 habitants (17,1%)
- Siguiri : 742 888 habitants (35%)

III.10.1 Répartition de la population cible :

- Enfants moins d'un an :	84 878
- Enfants moins de 5 ans :	424 388
- Femmes enceintes :	95 487
- Femmes en âges de procréer :	467 040
- Indices synthétique de fécondité :	6,9 (EDSIV)
- Taux de natalité :	34 pour mille (EDSIV)
- Taux de mortalité maternelle :	724/100 000 naissances vivantes
- Taux de mortalité infantile :	100 pour mille
- Taux de mortalité néonatale :	50 pour mille naissance vivantes

Tableau N°1 : Indicateurs démographiques et populations cibles des programmes 55 ans

Indicateurs	2014	2015	2016	2017
Population totale	1 986 269	2 030 857	2 076 445	2 123 059
- Hommes	937 272	995 120	1 017 459	1 040 299
- Femmes	1 012 997	1 035 737	1 058 988	1082 760
- Nombre d'enfants âgés de 0-11 mois	79 451	81 234	83 058	84 922
- Nombre d'enfants âgés de 0-5 ans	377 391	385 863	394 525	403 381
- Population cible : allaitement maternel (Enfants de 0 – 6 mois)	119 176	121 851	124 527	127 384
- Population cible : Maladies diarrhéiques	1 986 269	2 030 857	2 076 445	2 123 059
- Population cible : Femmes en âge de procréer	49 657	50 771	51 911	53 076
- Population cible : Femmes enceintes	89 382	91 377	93 440	95 538
- Population cible : adolescents (moins de 15 ans)	683 821	913 886	934 401	955 317
- Population cible : jeunes adolescents (12 - 24 ans)				

Sources : RGPB 2014

Le taux d'accessibilité dans la région selon le tableau N°2 est de 75% en moyenne ; sur 3124 agents communautaires, seulement 469 sont formés en

PCIMNE communautaire soit 15% ; ce qui a pour conséquence une faible accessibilité au niveau communautaire pour la prise en charge intégrée des maladies de l'enfant et du nouveau-né. (Source : PNDS 2015-2024 et RGPH 2014).

III.10.2 Migration

Au regard de l'exploitation des ressources minières (l'or et du diamant), on assiste à une forte migration de la population des préfectures du pays et celles des autres pays de l'Afrique de l'ouest. Les chiffres populationnels des différentes préfectures sont difficilement maîtrisables, en raison de l'intensité des mouvements de populations en relation avec les activités minières.

Au vu de ces informations, on peut déduire que l'état de santé de la population de la région est fragile et préoccupant.

III.11 *Donnees economiques*

La région dispose principalement des potentialités économiques suivantes :

De vastes domaines agricoles (environ 200 000 ha) et des ressources agropastorales importantes.

70% des exploitants agricoles de la région pratiquent l'élevage de bovins, 35% élevage d'ovins et 39% l'élevage des caprins.

L'intervention de plus de 10 programmes et projets de développement a favorisé la mise en valeur de 7 107 ha, sur 68 000 ha aménageables. Les cultures maraichères contribuent à l'économie des populations notamment les femmes. Elles sont pratiquées par les paysans isolés ou constituées en groupement dans les grandes zones de production.

III.11.1 Ressources minières :

On trouve de l'Or dans chaque préfecture de la région (exploitation industrielle de l'Or à Siguiri par la SAG, LERO, et la SMD; à Kouroussa par SEMAFO) ; la région dispose également des carrières offrant d'immenses gisements de matériaux de construction. Le diamant à Kerouané.

A côté de l'exploitation minière industrielle, l'orpaillage est pratiqué dans toutes les préfectures avec un impact négatif sur la production agricole, l'écosystème et l'état de santé de la population.

III.11.2 Cultures d'exportation

Le seul produit d'exportation de la région est le coton. Ce secteur vient de reprendre avec le retour des partenaires. Le Projet coton procure aujourd'hui à certains paysans des conditions de vie meilleure en plus du désenclavement de certaines localités.

III.11.3 Cultures vivrières :

Elles comprennent : le riz, le mil, le sorgho, le maïs, le niébé les tubercules (l'igname, la patate) et l'arachide.

III.11.4 Tourisme et artisanat

On note dans la région, Un patrimoine touristique (culturel et naturel) d'intérêt régional, national et international ; en effet la région est une zone de convergence des itinéraires historiques, culturels et commerciaux, reliant la région côtière via Fouta-Djalon, le « Pays de la cola », qui correspond à la région forestière, et les pays soudano sahéliens.

III.12 *Voies de communication*

La communication entre les préfectures et la capitale se fait principalement à travers les routes.

Il y a peu de routes bitumées (Kankan – Kouroussa 83 Km, Kankan – Siguiri 127 Km au total 215 Km de routes bitumées). Dans les préfectures, les communications entre les sous-préfectures demeurent difficiles à cause du mauvais état des routes ou parfois inexistantes. Certaines localités dans la région sont très enclavées ce qui rend difficile la référence et la contre référence des femmes enceintes, la mise en œuvre de certaines activités et les missions de supervision.

En matière de télécommunication, la région de Faranah a connu un progrès significatif avec la présence de 3 sociétés de téléphonie mobile qui sont : ORANGE, AREEBA, CELLCOM.

La région de Kankan compte : une radio rurale ,7 radios privées communautaires, une imprimerie et 3 presses privées à Kankan , 2 radios Communautaires à Kouroussa ,2 radios communautaires à Mandiana, 3 à Siguiri et 1 radio communautaire à Kérouané qui contribuent toutes à l'information et à la sensibilisation des populations.

III.13 *Donnees socioculturelles*

Le taux d'alphabétisation de la population varie entre 40% et 50%. Il se caractérise par un déséquilibre entre les hommes et les femmes, avec les proportions respectives de 41% et 22%. Cette situation influe négativement sur l'adoption de certains comportements favorables à la santé.

III.13.1 Education

Selon les données de l'Inspection Régionale de l'Education, les performances de

l'éducation primaire par préfecture sont les suivantes pour l'année scolaire 2004-2005 :

Dans l'ensemble, les ratios élèves/maître et élèves/salle sont bons au regard des normes du Ministère de l'Education nationale, malgré une légère surpopulation dans les centres urbains. Enfin, il y a des disparités importantes entre les zones urbaines et rurales : le taux de scolarisation brute dans les zones rurales est de 55%, alors que le taux de la région est de 70%.

Concernant l'alphabétisation, la région de Kankan présente également la situation la moins bonne du pays. Seulement 13,1% de la population de 15 ans et plus sait lire et écrire dans une langue quelconque, contre une moyenne nationale de 28,3%. Le taux d'alphabétisation n'est que de 4,7% pour les femmes, pour 23,2% chez les hommes.

Le poids de la tradition et de la religion sont un frein à la scolarisation des enfants, en particulier celle des filles.

Le taux d'achèvement brut dans la région 58,74 % est bas, il est en deçà des normes en vigueur au ministère de l'enseignement pré universitaires ces taux sont plus faibles particulièrement dans les préfectures de Kouroussa et Siguiri, respectivement 69% et 61%.

III.13.2 Conditions de vie et hygiène

Les conditions d'habitat sont globalement précaires, caractérisées par la vie dans des abris ne répondant pas aux normes d'hygiène et de sécurité. En moyenne, on note 3 personnes pour 10m² de superficie. En zones urbaines, 60% des ménages vivent dans des foyers communs. Le taux d'accès à l'eau potable est de 78% en zone urbaine et de 51% en zone rurale. Concernant l'élimination des déchets, seulement 24% de la population urbaine et 10% de la population rurale ont accès à des installations pour l'élimination des excréta.

III.13.3 Comportements, coutumes et attitudes

A cause du bas niveau socioculturel de la majorité de la population, les comportements adoptés par la population sont peu favorables à la santé. Ils se caractérisent par un faible respect des règles d'hygiène et d'assainissement, L'insuffisance d'informations sur la sexualité, les méthodes contraceptives, le mode de transmission et de prévention de certaines maladies comme les maladies sexuellement transmissibles y compris le SIDA. De plus, on note une augmentation

de la consommation de la drogue et de la criminalité, surtout en milieu urbain, et des accidents de route. L'environnement est en constante dégradation du fait de l'action humaine.

Les principales religions pratiquées sont : l'islam et le christianisme

Les principales langues locales parlées sont : le malinké et le poular, d'autres langues sont parlées en proportions infimes.

A cause du faible taux d'alphabétisation au niveau des femmes on note non seulement les mariages précoces, le faible taux de scolarisation chez les filles, le taux d'abandon scolaire élevé, la persistance de la pratique des mutilations génitales féminines.

III.13.4 Carte régionale

Figure 1

La région Administrative de Kankan est limitée



Figure 2 Carte de la Région de Kankan

- ✓ *L'Est par les républiques de la Côte d'Ivoire et du Mali*
- ✓ *A l'Ouest par la Région de Faranah*
- ✓ *Au Sud par la région de N'Zérékoré*
- ✓ *Au Nord par la République du Mali*

IV. ORGANISATION SANITAIRE

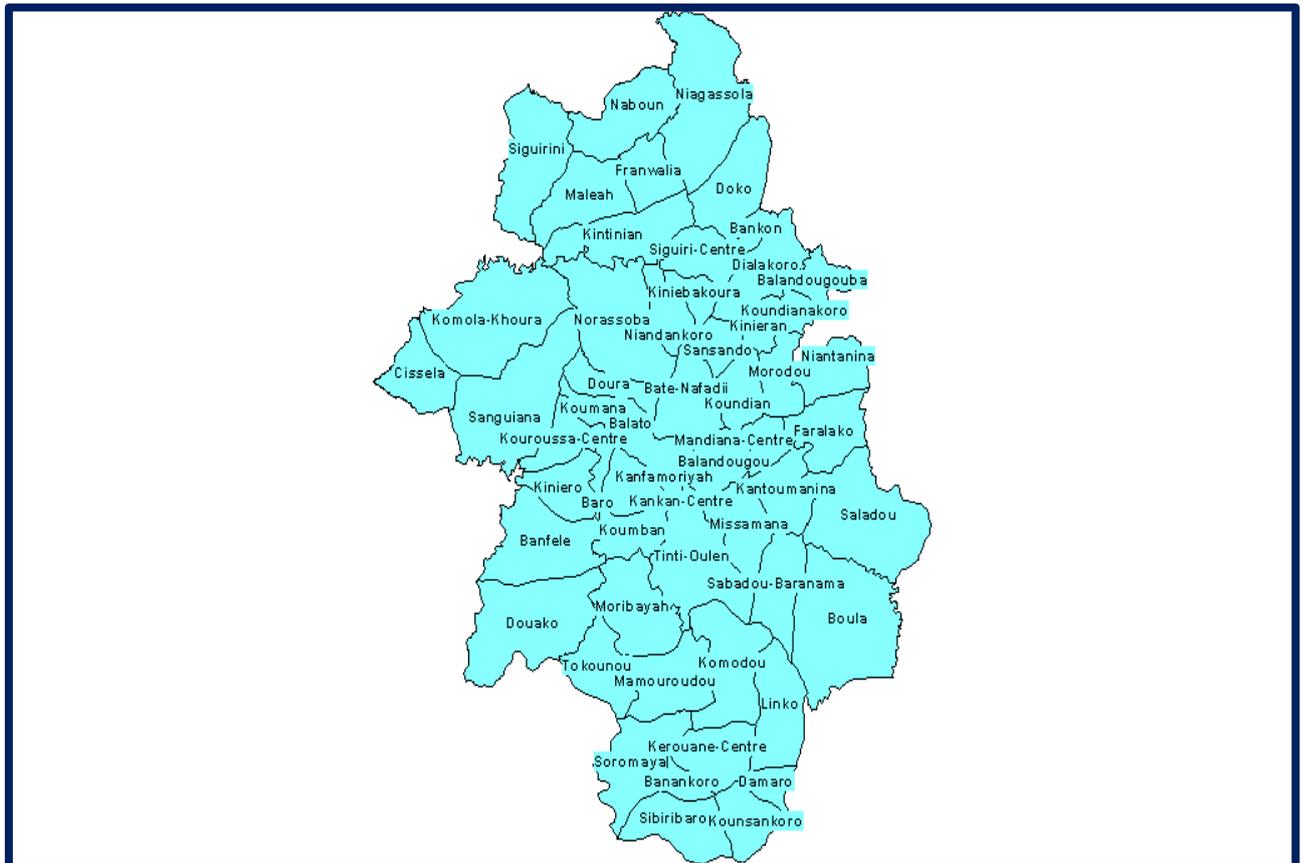


Figure 3

La région sanitaire de Kankan est limitée

- ✓ *L'Est par les républiques de la Côte d'Ivoire et du Mali*
- ✓ *A l'Ouest par la Région de Faranah*
- ✓ *Au Sud par la région de N'Zérékoré*
- ✓ *Au Nord par la République du Mali*

La Région sanitaire de Kankan, est organisée administrativement en :

- Une Direction Régionale de la Santé
- (5) districts sanitaires (Kankan, Kérouané, Kouroussa, Mandiana et Siguiri)

L'organisation technique des soins au niveau de la région est assurée 424 structures de soins comprenant trois niveaux :

Le 1^{er} Niveau est constitué par les centres santé et postes de santé

- Un réseau de 65 Centres de Santé fonctionnels
- 332 Postes de Santé dont 292 fonctionnels

Le 2^{ème} Niveau dans la région est assuré par le CSA de Banankoro, 4 hôpitaux préfectoraux :

- Quatre (4) hôpitaux préfectoraux
- Le CSA de Banankoro

Le 3^{ème} Niveau est assuré par l'hôpital régional, entre les différents niveaux il existe la référence et contre référence :

- Un (1) hôpital Régional

Au compte du privé, il existe

- Un (1) centre de santé à but lucratif
- Un (1) centre de santé confessionnel
- Neuf (9) cabinets de soins
- Neuf (9) cliniques privées
- Trois (3) hôpitaux d'entreprise (l'hôpital de la SAG, l'hôpital de la SMD, et l'hôpital de Gbenko)
- Un dispensaire d'entreprise (le SEMAFO à Kouroussa)
- Onze (11) pharmacies privées

Dans le cadre du suivi et de soutien à la mise en œuvres des activités, les districts sanitaires organisent dans leur localité des missions de supervision chaque deux mois en direction des centres de santé et des hôpitaux préfectoraux, la région sanitaire une mission de supervision une fois tous les trimestres.

D'autres missions de supervision spécifiques sont organisées de manière conjointe avec les partenaires dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des activités, comme la nutrition, la PTME, la revue des décès maternels.

Sur le plan des cadres de concertation statutaires il y a des instances CTPS, CTRS, les réunions de coordinations avec les partenaires, les réunions mensuelles au niveau des districts sanitaires, et réunions mensuelles avec les agents communautaires, dans les centres de santé, les membres des comités de santé et d'hygiène (COSAH) tiennent les réunions. Les réunions de staff quotidien au niveau des hôpitaux, les réunions hebdomadaires de direction au niveau des équipes cadrent de district et de la région.

V. ANALYSE SITUATIONNELLE

Le constat fait sur le terrain révèle que la pratique de l'hygiène dans les structures sanitaire reste encore un véritable défi à relever.

La quantité de déchets biomédicaux produite par les hôpitaux de la région (396lits) est estimée à 12 tonnes par an.

Selon une étude réalisée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) en Juin 2017 relative à l'utilisation et l'élimination des matériels contenant du mercure, la quantité de déchets biomédicaux produite par an dans 5 hôpitaux sur les 6 que comptent la région est de 124992 Kg.

Le district sanitaire compte quatre (7) incinérateurs modernes fonctionnels pour les hôpitaux, 3 dans les centres de santé non fonctionnels et 1 à la SAG

Cette disponibilité a permis d'éliminer de grandes quantités de déchets biomédicaux produits surtout pendant les campagnes de vaccination, mais ne couvre pas tous les besoins.

Lors de la supervision, les boîtes de sécurités remplies sont acheminées dans les hôpitaux pour être incinérées. Mais force est de reconnaître que les boîtes sont mal remplies par endroits.

Pour parer à de tels faits aux conséquences énormes en matière de santé publique, la Direction régionale de la Santé et de l'Hygiène Publique de Faranah a élaboré le présent plan Régional de gestion des DBM.

V.1 Ressources matérielles :

Les différents types de poubelles utilisées sont les cartons, les seaux en plastiques avec ou sans couvercles, les poubelles métalliques avec ou sans couvercles.

Le matériel de protection et d'entretien est composé de gants, tabliers, bavettes, balaies, raclettes, serpillières, d'emballage plastiques, produits lessiviels de la solution de chlore.

Les DBM collectés sont entreposés dans les structures de santé.

Les principaux moyens de transports utilisés sont les véhicules de supervision des DPS et des hôpitaux au nombre de douze (10 lors des JNV, les brouettes et chariots à l'intérieur de certaines structures de santé.

Les déchets sont transportés pendant les supervisions qui souffrent de sous financement.

V.2 Ressources humaines :

Les principaux acteurs impliqués dans la GDBM sont :

Les gestionnaires des structures, les points focaux (chargés d'hygiène), les membres des comités de santé et d'hygiène des centres de santé et des hôpitaux, le personnel soignant, les agents d'entretien, les partenaires d'appui.

V.3 Ressources financières :

Elles sont constituées essentiellement des recettes propres des structures de santé, des subventions de l'Etat et l'appui des partenaires.

Les principaux partenaires (nationaux et internationaux) d'appui pour la GDBM sont : ANSS, l'OMS, l'Unicef, USAID/HSD, RTI, l'UNFPA, etc.

V.4 Environnement:

Dans les structures sanitaires de la région, les déchets biomédicaux liquides sont déversés dans les latrines et les déchets anatomiques humains sont enfouis ou remis aux parents. Il faut noter que ces déchets sont manipulés par les professionnels de santé et la population et constituent un danger pour la santé.

V.5 Législation :

La GDBM est règlementée par des textes (stratégie nationale de GDBM, arrêté de mise en place des comités d'hygiène et de sécurité dans les hôpitaux, le code de santé publique et de l'environnement).

En effet, malgré quelques efforts fournis pour l'amélioration de la gestion des déchets biomédicaux, de nombreux problèmes persistent. Ces problèmes sont en rapport avec les ressources humaines, matérielles, financières, la législation, l'environnement et les infections nosocomiales.

V.6 Problèmes liés aux ressources matérielles :

- ✓ Insuffisance d'incinérateurs (manque dans les 65 CS) ;
- ✓ Insuffisance de poubelles adaptées, de matériel de protection, d'entretien, de produits lessiviels et de solution de chlore dans toutes les structures sanitaires ;
- ✓ Insuffisance de quelques équipements / matériels de collecte (broyeurs de verres, brouette, chariot, pelle, raclette, etc....)
- ✓ Le manque de sites d'entreposage des déchets biomédicaux au niveau de toutes les structures ;
- ✓ L'insuffisance de fosse à ordures adaptée pour éviter la contamination de l'environnement par les déchets biomédicaux contagieux ;
- ✓ Insuffisance de points d'eau dans les formations sanitaires
- ✓ Le manque de véhicule adapté pour le transport des déchets biomédicaux

V.7 Problèmes liés aux ressources humaines :

- ✓ Insuffisance d'agents d'entretien et de maintenance ;
- ✓ Faibles rémunération et motivation de ceux existants ;
- ✓ Insuffisance de formation des acteurs impliqués dans la gestion des déchets biomédicaux ;
- ✓ Faible implication des partenaires et de la communauté ;
- ✓ Non-respect des normes et procédures de la GDBM;
- ✓ Insuffisance de supervision,
- ✓ Insuffisance de suivi.

V.8 Problèmes liés aux ressources financières :

- ✓ Absence de subvention destinée à la GDBM ;
- ✓ Faiblesse des ressources allouées à la GDBM sur fonds propres des structures de santé.

V.9 Problèmes liés à l'environnement :

- ✓ Inexistence de sites d'entreposage adaptés ;
- ✓ Insuffisance d'éducation et de sensibilisation des populations en matière de GDBM ;
- ✓ La pollution de l'environnement par la pratique inappropriée de traitement des DBM.

V.10 Problèmes liés à la législation :

- ✓ Inexistence d'une réglementation spécifique sur la GDBM.
- ✓ Non application des textes

V.11 Problèmes en rapport avec la prévention et la prise en charge des infections nosocomiales :

Les infections nosocomiales, bien que peu documentées, constituent une réalité vécue dans nos formations sanitaires publiques et privées (des postes et centres de santé aux hôpitaux). Dans les hôpitaux de la région de Kankan, les conditions de stérilisation restent à désirer et cela ne reste pas sans impact négatif sur les résultats obtenus en termes de qualité des soins. Les taux de suppuration sur les interventions réalisées donnent une idée approximative de l'ampleur des infections nosocomiales dans les formations sanitaires. Le tableau suivant présente les taux de suppuration déclarés par les hôpitaux pour les interventions chirurgicales, obstétricales et gynécologique réalisées durant le premier semestre de l'année 2017. Ce tableau fait également une brève description des capacités de stérilisation des matériels et linges servant aux interventions pour chaque hôpital (voir tableau).

Tableau récapitulatif des taux de suppuration sur interventions (non programmées et programmées) par hôpital au monitoring du premier semestre 2017 pour la région de Kankan.

Hôpitaux	Nombre d'interventions non programmées au 1 ^{er} semestre 2017	Taux de suppuration sur interventions non programmées au 1 ^{er} semestre 2017	Nombre d'interventions programmées au 1 ^{er} semestre 2017	Taux de suppuration sur interventions programmées au 1 ^{er} semestre 2017	Observation
Kankan	950	2,68%	551	1,13%	2 autoclaves fonctionnels avec satisfaction grâce aux partenaires
Mandiana	189	3,17%	236	1,27%	Besoins de 2 poupinelles et de 2 autoclaves
Kérouané	133	2,25%	77	1,29%	1 autoclave grand model à charbon fonctionnelle avec dégagement de fumée 1 autoclave électrique, 1 poupinelle
Kouroussa	200	1,80%	103	1,97%	1 poupinelle et 1 autoclave vétuste de 30 ans environs non fonctionnelles 1 poupinelle MSF France en 1987 – 1988 Besoins : 2 grandes autoclaves et 2 poupinelles
Siguiri	357	4,48%	185	0,05%	Besoins de 2 poupinelles et 2 autoclaves de grandes capacités

L'ampleur du problème des infections nosocomiales reste sous-estimée à cause de la faible disponibilité des données y afférant. Tout de même, la faible qualité des dispositifs de stérilisation des matériels réutilisables et des vêtements servant aux activités de chirurgie, de gynécologie et de maternité nous font croire que le problème est bien plus important que celui présenté par les taux de suppuration sur les différentes interventions réalisées durant le premier semestre 2017. La plupart des interventions réalisées sont non programmées. Les informations disponibles dans les hôpitaux de la région indiquent un faible taux de suppuration en ce qui concerne les interventions programmées. On sait tout de même que ce sont les mêmes instruments ou tout au moins les mêmes mécanismes de stérilisation qui sont utilisés pour les différents types d'intervention. Probablement, l'état dans lequel les malades viennent à l'hôpital joue un rôle non négligeable dans le déterminisme des taux de suppuration, ce qui contribue aussi à la propagation des infections nosocomiales.

V.12 Problèmes prioritaires :

- ✓ Insuffisance d'incinérateurs;
- ✓ Insuffisance de fosses à ordures,
- ✓ Manque de broyeurs des verres,
- ✓ Poupinelles et autoclaves vétustes, en nombre insuffisant et non fonctionnelles dans certains hôpitaux ;
- ✓ Faible qualité de la prévention et la prise des infections nosocomiales dans les structures de soins ;
- ✓ Insuffisance de supervision ;
- ✓ Insuffisance de suivi-évaluation,
- ✓ Insuffisance de formation des acteurs impliqués dans la gestion des déchets, la prévention et la prise en charge des infections nosocomiales ;
- ✓ Faible financement de la gestion des déchets biomédicaux
- ✓ Manque de sites d'entreposage aménagés;
- ✓ Manque de moyens de transport appropriés pour le transport des déchets biomédicaux ;

VI. PLAN REGIONAL DE GESTION DES DECHETS :

VI.1 Objectifs :

VI.1.1 Objectif général:

Assurer la gestion efficace des déchets biomédicaux dans les structures sanitaire de Kankan d'ici fin 2018.

VI.1.2 Objectifs spécifiques :

- ✓ Déterminer le type et la quantité de déchets biomédicaux produits dans les structures ;
- ✓ Evaluer et mobiliser les moyens de collecte, de transport, de stockage, de traitement et d'élimination des déchets
- ✓ Déterminer les coûts des activités
- ✓ Identifier les acteurs et les partenaires de mise en œuvre
- ✓ Faire le plaidoyer pour la mobilisation des ressources et l'application des textes
- ✓ Renforcer les capacités des acteurs

VI.2 Stratégies :

Renforcement des compétences des acteurs

- ✓ Plaidoyer pour la mobilisation des ressources
- ✓ Renforcement des moyens logistique (moyens de transport et matériels de gestion des déchets,)
- ✓ Coordination des activités
- ✓ Recherche

VI.3 Activités suivant les axes retenus :

VI.3.1 Activités en rapport avec le Renforcement des capacités /compétences des acteurs.

- ✓ Formation des formateurs
- ✓ Mise en œuvre des activités
- ✓ Supervision des acteurs de mise en œuvre des activités
- ✓ Suivi évaluation et coordination des activités (: réunions périodiques de concertation, monitoring,)

VI.3.2 Activités en rapport avec le Renforcement de la logistique (des moyens de transport et matériels de gestion des déchets.)

Doter les structures de santé en :

- a. 69 incinérateurs et abris pour les centres de santé ;
- b. 7 Incinérateurs pour les hôpitaux + 1 pour le CSA de Banankoro
- c. Réaliser des points d'eau moderne(PEM);
- d. Kit de protection du personnel d'entretien (bottes, casques/bonnets, gants, tabliers, bavettes lunettes/écran faciaux, blouses etc....)
- e. Matériels d'entretien et de nettoyage (sériaire, seaux, savons, solution de décontamination, etc.).
- f. Construire des magasins /entrepôts de stockage des déchets biomédicaux,
- g. creuser des fosses à ordures,
- h. creuser des fosses à cendres,
- i. Construire des clôtures autour des sites d'élimination des déchets biomédicaux,
- j. Construire des latrines et des vidoirs/ évités
- k. Creuser des fosses d'élimination des déchets anatomiques humains,

VI.3.3 Activités en rapport avec la Recherche (recherche/Action)

- Identifier les sujets de recherche
- Elaborer les termes de référence
- Réaliser la recherche
- Restitution des résultats de la recherche
- Appliquer les recommandations issues de la recherche.

VI.3.4 Activités en rapport avec le Plaidoyer pour la mobilisation des ressources

- Elaborer un plan de plaidoyer pour le financement de la gestion des déchets biomédicaux ;
- Mettre en œuvre le plan de plaidoyer.

Voir PAO en Annexe

VI.4 Plan de suivi évaluation des activités de gestion des déchets biomédicaux pour trois ans :

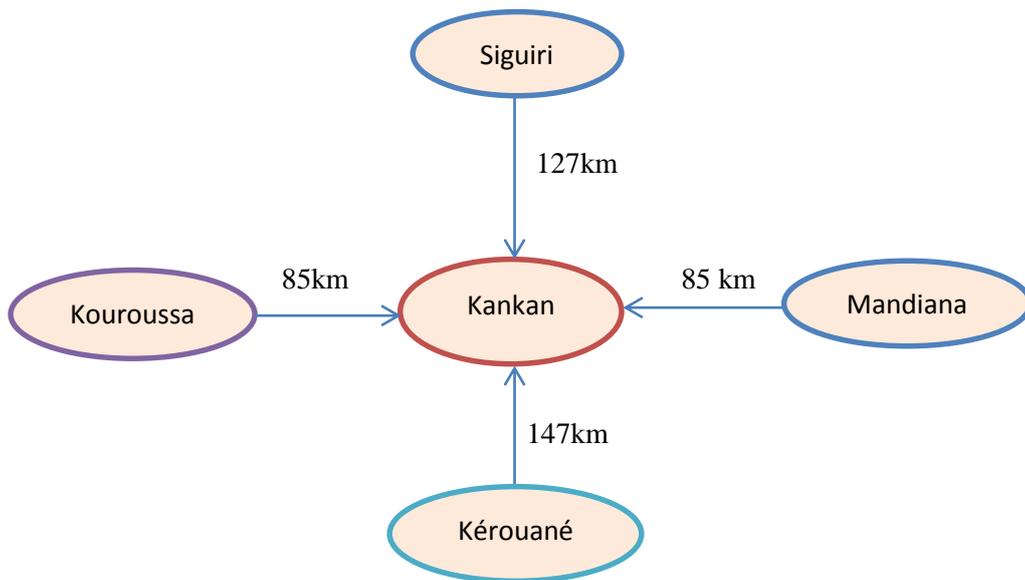
NO	Activités	indicateurs	Données de base	PERIODE			Source des données	Observations
				A				
1	Assurer la formation de 18 formateurs 3 Par District sanitaire et trois de D R S	Nombre d'agents formés	N D	18	0	0	Rapports de formations	Données de base non disponibles
2	Appuyer la Formation des Agents des structures de soins (ASS) des 5 préfectures pendant 5 jours/ préfecture par un cadre et un chauffeur	Nombre de jours de formations et nombre d'agents formés	N D	25Jrs	0	0	Rapports de formations	
3	Superviser la formation de 274 Agents communaux	Nbre d'agents communautaires supervisés	N D	75	50	25	Les rapports	
4	Doter la région sanitaire d'un véhicule 4x4 (fourgonnette) pour le transport des DBM pour le lieu d'incinération (pour les structures de santé ne disposant pas d'incinérateurs)	Nbre de véhicules dotés à la région	N D	1	0	0	le bordereau de livraisons	
5	Doter la région sanitaire d'un véhicule de supervision des activités pour la GDBM	Nbre de véhicule doté	N D	1	0	0	le bordereau de livraisons	
6	installer 66 unités de production de chlore dans les 66 structures sanitaires de la région	Nbre d'unité installée	4	62	0	0	Les rapports d'installation	
7	Former l'équipe régionale de 20 Personnes Pour	Nbre d'agents formés pour l'entretien des	N D	20	0	0	Les rapports de formations	

	l'entretien des incinérateurs et matériels de gestion des déchets biomédicaux	incinérateurs et le matériel de gestion des déchets biomédicaux							
8	Réaliser une Réunion Bimensuelle de coordination pendant 1 jour pour 34 participants	Nbre de réunions réalisées	N D	6	6	6		Les P V de réunions	
9	Réaliser une Supervision Formative Trimestrielle durant l'année des 5 équipes cadres de district sanitaire	Nbre de supervisions formatives réalisées	N D	4	4	4		Le rapport de formation	
10	Réaliser 1 session semestrielle de concours qualité hygiène y compris la gestion des déchets biomédicaux dans les 5 districts sanitaires	Nbre de sessions réalisées	N D	2	2	2		Rapport de réalisation de session	
11	Produire/reproduire les outils de gestions pour l'application du concours qualité dans les Formations sanitaires des 5 districts de santé de la région	Nbre d'outils de gestion produits pour le concours qualité	N D	34	34	34		Rapport d'évaluation et attestation	
12	Allouer des primes de motivation aux structures performantes en matière d'hygiène et de gestion des déchets biomédicaux en particulier	Montant des primes allouées aux structures performantes		2	2	2		Pièces justificatives d'allocation des primes	
13	Diffuser les Normes et procédures de la gestion des déchets biomédicaux	Nbre de normes et procédures disséminées	ND	1				Disponibilité des standards de performance dans les	

								formations sanitaires	
14	Elaborer un bulletin régional semestriel sur la GDBM	Nbre de bulletins élaborés	ND	2	2	2		Disponibilité des bulletins dans les structures sanitaires	

VI.5 Circuit de ramassage des déchets biomédicaux

VI.5.1 Circuit inter district



VI.6 Plan régional intégré de gestion des déchets biomédicaux

VI.6.1 Plan Triennal

PLAN REGIONAL INTEGRE DE GESTION DES DECHETS BIOMEDICAUX POUR LA REGION DE KANKAN (DRS et 5 DPS)

	Activités	Responsable	Source de financement	Nombre	Durée	Quantité	Prix unitaire	ANNEE1	ANNEE2	ANNEE3	Coût total trienal en GNF	Coût total \$US	Indicateur
Axe stratégique 1 Renforcement de compétences													
I-1	Assurer la formation de 18 formateurs en GDBM (3 par 5 DPS et 1 DRS)	DRS	Partenaires	18	7	126	410 000	51 660 000	0	0	51 660 000	5 740,00	Nombre de cadres formés
1.1	Appuyer la Formation des Agents des structures de soins (ASS) des 5 préfectures pendant 5 jours/ préfecture par un cadre et un chauffeur	DRS	Partenaires	10	5	50	410 000	20 500 000	0	0	20 500 000	2 277,78	Nombre d'agents formés
1.2	Superviser la formation des agents communaux	DRS	Partenaires	2	10	20	410 000	8 200 000	0	0	8 200 000	911,11	Nombre d'agents formés
1.3	Assurer la Formation de 890 agents des structures de soins en GDBM, 2agents par centre de santé et poste de santé pendant 5 jours. Kankan: 274 (An1:140,An2:100; An3:34), Mandiana 176 (An1:76; An2:60; An3:40); Kerouane 121 (An1:40, An2:40; An3:41); Kouroussa 135 (An1:45, An2:43; An3:47); Siguiri 184 (An1:111, An2:50; An3:23)	DPS	Partenaires	890	5	4450	410 000	844 600 000	600 650 000	379 250 000	1 824 500 000	202 722,22	Nombre d'agents formés en GDBM
1.4	Assurer la formation de 1565 membres des COSAH en GDBM: 5 par centres de santé durant 5jours. Kankan57 (An1:30; An2:17; An3:10), Mandiana 65 (An1:35, An2:20, An3:10); Kouroussa 66 (An1:23, An2:20; An3: 23), Kerouané 45 (An1:20, An2:15, An3:10); Siguiri 80 (An1:60, An2:15; An3:5)	DPS	Partenaires	313	5	1565	410 000	344 400 000	178350000	118 900 000	641 650 000	71 294,44	Nombre de membre des COSAH formés en GDBM
1.5	Assurer la formation de 50 membres des ONGs locales pendant 5 jours en technique de GDBM. Kankan 10, Mandiana 10, Kouroussa 10, Kerouane 8, Siguiri 12	DPS	Partenaires	50	5	250	410 000	102 500 000	0	0	102 500 000	11 388,89	Nombre de membre des ONGs locales formés en GDBM
1.6	Assurer la formation de 46 membres des PME(1 membre /PME). Kankan 10, Mandiana 9, Kouroussa: 7, Kerouane 5 et Siguiri 5	DPS	Partenaires	46	5	230	410 000	94 300 000	0	0	94 300 000	10 477,78	Nombre de membre des PMEs formés en GDBM
1.7	Aménager les sites de production et depots des DBM Site/DPS	DPS	Partenaires	5	1	5	20 000 000	100 000 000			100 000 000	11 111,11	Nombre de sites de production et depots des DBM aménagés
1.8	Assurer le ramassage trimestriel des DBM	DPS	Partenaires	60	1	60	5 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	300 000 000	33 333,33	Quantité de DBM ramassés trimestriellement
1.9	Former 44 agents de la mairie durant 5 jours.Kankan: 10; Mandiana 10, Kouroussa 9, Kerouané 5; Siguiri 10	DPS	Partenaires	44	5	220	410 000	90 200 000			90 200 000	10 022,22	Nombre d'agents de mairies formés en GDBM
Sous total 1								1 756 360 000	879 000 000	598 150 000	3 233 510 000	359 278,89	
Axe stratégique 2: Renforcement de la logistique (moyens de transport, stockage, et matériels de gestion des DBM)													
2.1	Doter la région sanitaire d'un véhicule 4x4 (fourgonnette) pour le transport des DBM pour le lieu d'incinération (pour les structures de santé ne disposant pas d'incinérateurs)	DRS	Partenaires	1	1	1	300 000 000	300 000 000	0	0	300 000 000	33 333,33	Nbre de fourgonnette livré
2.2	Doter la région sanitaire d'un véhicule de supervision des activités pour la GDBM	DRS	Partenaires	1	1	1	300 000 000	300 000 000	0	0	300 000 000	33 333,33	Disponibilité du vehicule de supervision
2.3	Installer 66 unités de production de chlore dans les 66 structures sanitaires de la région	DRS	BM/PSSP/UE	66	1	66	10 022 796	661 504 536	0	0	661 504 536	73 500,50	Nombre de flacons de chlore disponibles
2.4	Superviser la formation du personnel pour la production du chlore par 2 personnes 10 jours	DRS	BM/PSSP/UE	2	1	2	410 000	820 000	820 000	820 000	820 000	91,11	rapport de supervision
2.5	Former l'équipe régionale de maintenance des incinérateurs et matériels de gestion des déchets biomédicaux	DRS	Etat/Partenaires	10	5	50	410 000	20 500 000	0	0	20 500 000	2 277,78	Nombre de personnes formées
2.6	Assurer la maintenance préventive trimestrielle des incinérateurs et matériels de gestion des DBM	DRS	Etat/Partenaires	0	0	0	410 000	0	0	0	0	0,00	Fonctionnalité de l'équipe
2.7	Doter de 74 centres de santé en matériels d'incinérateur solaire: Kankan :19, Mandiana:16; Kouroussa :14, Kerouane: Siguiri 16	DPS	Etat/Partenaires	74	1	74	300 000 000	22 200 000 000	0	0	22 200 000 000	2 466 666,67	Nombre d'incinérateurs installés dans les structures de santé
2.8	Acheter 678 Brouettes pour 91 structures de Santé de kankan 130 mandiana 182 kouroussa 138 kerouane 60 Siguiri 168	DPS	Etat/Partenaires	678	1	678	500 000	339 000 000			339 000 000	37 666,67	Nombre de CS approvisionnés en brouettes
2.9	Acheter 1085 Pelles pour centre et postes de santé(mandiana 182 siguiri 168 kerouané 150 kankan 423 kouroussa 162)	DPS	Etat/Partenaires	1 085	1	1085	25 000	8 137 500	9 493 750	9 493 750	27 125 000	3 013,89	Nombre de CS approvisionnés en pelles
2.10	Acheter 516 Charriots pour les structures de santé (Kankan 90, Siguiri 168;Kouroussa 97; Mandiana 91, Kérouané 70)	DPS	Etat/Partenaires	516	1	516	200 000	30 960 000	36 120 000	36 120 000	103 200 000	11 466,67	Nombre de CS approvisionnés en chariots
2.11	fournir 3568 Poubelles à aiguilles au service de santé (Kouroussa 204; andiana 364, Siguiri 1000, Kankan 1800; Kérouané 200)	DPS	Etat/Partenaires	3 568	1	3568	200 000	249 760 000	249 760 000	249 760 000	713 600 000	79 288,89	Nombre de CS approvisionnés en poubelles à aiguilles

2.12	Acheter 3730 Poubelles de salle (Mandiana 364; Kankan 1800 Kouroussa 357 , Kérouané 594 Siguiri 615)	DPS	BM/PSSP	3730	1	3730	250 000	251775000	307 725 000	373000000	932 500 000	103 611,11	Nombre de poubelles de sable disponible
2.13	Doter les services de Santé de 29993 Boites de sécurité (Mandiana 6300; Kankan 9000 Kouroussa 5000 , Kérouané 693 Siguiri 9000)	DPS	OMS/ANSS/PASSP	29 993	1	29993	20 000	179 958 000	209 951 000	209 951 000	599 860 000	66 651,11	Nombre de poubelles disponible
2.14	Acheter 1669 Bottes pour (Mandiana 91; Kankan 912 Kouroussa 136 , Kérouané 200 Siguiri 336)	DPS	BM/PSSP	1169	1	1169	120 000	42 084 000	49 098 000	49 098 000	140 280 000	15 586,67	Nombre de poubelles de bottes disponibles
2.15	Acheter Gants de ménage (boite 100) (Mandiana 910; Kankan 1600 Kouroussa 2000 , Kérouané 480 Siguiri 1344)	DPS	BM/PSSP	6334	1	6334	45 000	85 509 000	99 760 500	99 760 500	285 030 000	31 670,00	Nombre de poubelles de gants de protection disponibles
2.16	Doter les structures de santé de 3734 Blouses d'isolation (Mandiana 182; Kankan 544 Kouroussa 1000 , Kérouané 100 Siguiri 1008)	DPS	BM/PSSP	3734	1	3734	150 000	168 030 000	196 035 000	196 035 000	560 100 000	62 233,33	Nombre de poubelles de blouse d'isolation disponibles
2.17	Acheter de 86000 Sachets poubelles (Mandiana 18200; Kankan 3000 Kouroussa 1700 , Kérouané 20500 Siguiri 33600)	DPS	BM/PSSP	86 000	1	86000	1 500	38 700 000	45 150 000	45 150 000	129 000 000	14 333,33	Nombre de poubelles de poubelles disponibles
2.18	doter les services de santé à 3892 Serpière (Mandiana 182; Kankan 600 Kouroussa 500 , Kérouané 594 Siguiri 2016)	DPS	BM/PSSP	3892	1	3892	15 000	17 514 000	20 433 000	20 433 000	58 380 000	6 486,67	Nombre de serpières disponibles
2.19	Acheter 277240 morceaux de Savon pour les structures de santé (Mandiana 26000; Kankan 175000 Kouroussa 19000 , Kérouané 540 Siguiri 56800)	DPS	BM/PSSP	277 240	1	277240	2 500	207 930 000	242 585 000	242 585 000	693 100 000	77 011,11	Nombre de savons disponibles
2.20	doter les centres de santé 1200 Raclette (Mandiana 182; Kankan 260 Kouroussa 197 , Kérouané 225 Siguiri 336)	DPS	BM/PSSP	1200	1	1200	20 000	7 200 000	8 400 000	8 400 000	24 000 000	2 666,67	Nombre de raclettes disponibles
2.21	Clôture grillagée (Mandiana 14; Kankan 19 Kouroussa 14 , Kérouané 10 Siguiri 17)	DPS	BM/PSSP	74	1	74	25 000 000	555 000 000	647 500 000	647 500 000	1 850 000 000	205 555,56	Taux de disponibilité
2.22	acheter 5495 Seaux centres et postes de santé (Mandiana 910; Kankan 1600 Kouroussa 805 , Kérouané 500 Siguiri 1680)	DPS	BM/PSSP	5495	1	5495	30 000	49 455 000	57 697 500	57 697 500	164 850 000	18 316,67	Nombre de poubelles de seaux disponibles
2.23	acheter 36978 Lunettes pour les 91 services de santé (Mandiana 3640; Kankan 3200 Kouroussa 1460 , Kérouané 1300 Siguiri 378)	DPS	BM/PSSP	36 978	1	36978	25 000	277 335 000	323 557 500	323 557 500	924 450 000	102 716,67	Nombre de poubelles de lunettes disponibles
2.24	Acheter 109916 Solution chlorée de décontamination pour 91 services (Mandiana 9100; Kankan 31838 Kouroussa 23700 , Kérouané 31838 Siguiri 13440)	DPS	BM/PSSP	109 916	1	109916	8 000	263 798 400	307 764 800	307 764 800	879 328 000	97 703,11	Nombre de flacon de chlore disponibles
2.25	construire abris d'incinérateurs dans les 99 centre de santé (Mandiana 14, Kouroussa 14, Kérouané 15, Kankan 19, Siguiri 17)	DPS	BM/PSSP	79	1	79	0	0	0	0	0	0,00	Nombre d'abris incinérateurs réalisés et fnel
2.26	construire 72 magasins Magasins de stockage primaires pour 14 centre (Mandiana 14; Kankan 19 Kouroussa 14 , Kérouané 9 Siguiri 16)	DPS	BM/PSSP	72	1	72	1 500 000	32 400 000	37 800 000	37 800 000	108 000 000	12 000,00	Nombre de magasin de stockage primaire réalisé
2.27	construire 81 Magasins de stockage secondaires pour 14 centre (Mandiana 14; Kankan 19 Kouroussa 14 , Kérouané 18 Siguiri 16)	DPS	BM/PSSP	81	1	81	0	0	0	0	0	0,00	Nombre de magasin de stockage secondaire réalisé
2.28	Acheter 646 ôte-aiguilles (Mandiana 91; Kankan 106 Kouroussa 81 , Kérouané 200 Siguiri 168)	DPS	BM/PSSP	646	1	646	750 000	145 350 000	169 575 000	169 575 000	484 500 000	53 833,33	Taux de disponibilité
2.29	Construire 548 Latrine à trois cabines au centre de santé et poste (Mandiana 92; Kankan 110 Kouroussa 78 , Kérouané 100 Siguiri 168)	DPS	BM/PSSP	548	1	548	0	0	0	0	0	0,00	nombre de latrines réalisé
2.30	Faire 47 Points d'eau (Forage) dans 13 centre de santé (Mandiana 13; Kankan 5 Kouroussa 14 , Kérouané 5 Siguiri 10)	DPS	BM/PSSP	47	1	47	150 000 000	2 115 000 000	2 467 500 000	2 467 500 000	7 050 000 000	783 333,33	nombre de points d'eau/forage réalisé
2.31	Construire 420 Puits améliorés pour les postes de santé (Mandiana 78; Kankan 65 Kouroussa 75 , Kérouané 50 Siguiri 152)	DPS	BM/PSSP	420	1	420	0	0	0	0	0	0,00	nombre de points d'eau/ réalisé
2.32	Construire 513 Fosse à ordures dans 13 centre et 78 postes de santé (Mandiana 95; Kankan 86 Kouroussa 78 , Kérouané 86 Siguiri 168)	DPS	BM/PSSP	513	1	513	0	0	0	0	0	0,00	nombre de fosse à ordures réalisé
2.33	Construire 74 Fosse à cendre dans 13 centre de santé (Mandiana 14; Kankan 20 Kouroussa 14 , Kérouané 10 Siguiri 16)	DPS	BM/PSSP	74	1	74	25 000 000	555 000 000	647 500 000	647 500 000	1 850 000 000	205 555,56	nombre de fosse à cendre réalisé
2.34	Acheter 75 Broyeur de verrerie dans 13 centres et l'hôpital préfectoral (Mandiana 14; Kankan 19 Kouroussa 14 , Kérouané 10 Siguiri 17)	DPS	BM/PSSP	75	1	75	30 000 000	675 000 000	787 500 000	787 500 000	2 250 000 000	250 000,00	nombre debroyeur de verrerie réalisé
2.35	Acheter 227 Vidoir pour 14 services de santé (Mandiana 91; Kankan 86 Kouroussa 68 , Kérouané 56 Siguiri 17)	DPS	BM/PSSP	227	1	227	25 000 000	1 702 500 000	1 986 250 000	1 986 250 000	5 675 000 000	630 555,56	nombre de vidoir réalisé
2.36	Doter des chargés d'hygiène en véhicule de supervision des DBM dans les 13 centres de santé (Mandiana 1 ; Kankan 1 Kouroussa 1 , Kérouané 1 Siguiri 1)	DPS	BM/PSSP	5	1	5	300 000 000	450 000 000	525 000 000	525 000 000	1 500 000 000	166 666,67	2 motos facilitent la supervision
TOTAL 2							15 247 238 261	17 788 444 638	17 788 444 638	50 824 127 536	5 647 125,28		

Axe stratégique III Coordination des activités :réunion périodique, supervision, monitoring, suivi évaluation													
III-1	Réaliser une Réunion Bimensuelle de coordination pendant 1 jour pour 34 participants	DRS	Partenaires	34	1	34		75 000 000	75 000 000	75 000 000	75 000 000	8 333,33	Nombre de rapport de réunion
III-2	Réaliser une Supervision Formative Trimestrielle durant l'année des 5 équipes cadres de district sanitaire	DRS	Partenaires	1	60	60	410 000	206 400 000	206 400 000	206 400 000	206 400 000	22 933,33	Nombre de rapport de réunion
III-3	Mettre en œuvre le plan de suivi/évaluation dans les 5 districts sanitaires de la région	DRS	Partenaires	2	3	6	33 920 000	101 760 000	101 760 000	101 760 000	101 760 000	11 306,67	Nombre de rapport de réunion
TOTAL 3								281 400 000			281 400 000	281 400 000,00	
Axe stratégique IV Promotion des bonnes pratiques de gestion des déchets biomédicaux													
IV-1	Réaliser 1 session semestrielle de concours qualité hygiène y compris la gestion des déchets biomédicaux dans les 5 districts sanitaires	DRS	Etat/Partenaires	2	1	2	150 000 000	90 000 000	105 000 000	105 000 000	105 000 000	33 333,33	Nbre des sessions réalisées
IV-2	Produire/reproduire les outils de gestion pour l'application du concours qualité dans les Formations sanitaires des 5 districts de santé de la région	DRS	Etat/Partenaires			3	20 000 000	18 000 000	21 000 000	21 000 000	21 000 000	6 666,67	Nombre d'outils produits
IV-3	Allouer des primes de motivation aux structures performantes en matière d'hygiène et de gestion des déchets biomédicaux en particulier	DRS	Etat/Partenaires			3	20 000 000	18 000 000	21 000 000	21 000 000	21 000 000	6 666,67	Nbre d'agents b'néficiaires
IV-4	Diffuser les Normes et procédures de la gestion des déchets biomédicaux	DRS	Etat/Partenaires			3	5 740 000	5 166 000	6 027 000	6 027 000	6 027 000	1 913,33	Rapport
IV-5	Elaborer un bulletin régional semestriel sur la GDBM	DRS	Etat/Partenaires				5 000 000	3 000 000	3 500 000	3 500 000	3 500 000	1 111,11	Nombre de bulletin
IV-6	Assurer la diffusion du bulletin régional semestriel sur la GDBM	DRS	Etat/Partenaires			1	10 400 000	6 240 000	7 280 000	7 280 000	7 280 000	2 311,11	Nombre de bulletin
IV-7	Organiser des Réunions périodiques mensuelle de concertation, dans les 5 district sanitaire					180	5 000 000	270 000 000	315 000 000	315 000 000	315 000 000	100 000,00	Nombre de réunions tenues
IV-8	Organiser des missions de supervision formative mensuelle, dans 5 district sanitaire					180	5 000 000	270 000 000	315 000 000	315 000 000	315 000 000	100 000,00	Nombre de supervision formatives réalisées
IV-9	Appuyer la réalisation du Monitoring semestriel des activités d'hygiène dans les 14 centres santé, l'hôpital préfectoral et l'infirmerie du camp					30	5 000 000	45 000 000	52 500 000	52 500 000	52 500 000	16 666,67	Nombre de supervision de monitoring réalisées
IV-10	Organiser des sessions de Recherche : recherche/Action dans le district sanitaire					15	20 000 000	90 000 000	105 000 000	105 000 000	105 000 000	33 333,33	Nombre de séances de recherches réalisées
IV-11	Plaidoyer pour la mobilisation des ressources auprès des partenaires techniques et financiers.					15	3 000 000	13 500 000	15 750 000	15 750 000	15 750 000	5 000,00	Nombre de plaidoyer réalisés
TOTAL 4								828 906 000	967 057 000	967 057 000	967 057 000	2 763 020,22	307 002,22
AXE STRATEGIQUE V PREVENTION DES INFECTIONS NOSOCOMIALES													
V-1	Réaliser une étude sur l'ampleur des infections nosocomiales dans les formations sanitaires	CSPFR/DRS	Partenaires			1	80 000 000	80 000 000	0	0	0	8 888,89	Rapport d'Etude
V-2	Fournir des kits de prise en charge des infections nosocomiales aux formations sanitaires	Pharmacien DRS/DPS	Etat/Partenaires			1	300 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	33 333,33	Nombre de formations sanitaires ayant reçu des kits
V-3	Assurer une formation du personnel sur la prévention et la prise en charge des infections nosocomiales	CSPFR/DRS	Etat/Partenaires			1	300 000 000	150 000 000	150 000 000	0	0	33 333,33	Nombre d'agents de santé formés sur la prise en charge des infections nosocomiales
V-4	Assurer le monitoring semestrielle de la gestion des infections nosocomiales	DRS/DPS	Etat/Partenaires			6	50 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	33 333,33	Nombre de monitoring réalisés par supervision sanitaires
V-5	Diffuser les Normes et procédures de prévention et de prise en charge des infections nosocomiales	DRS/DPS	Etat/Partenaires			1	100 000 000	100 000 000	0	0	0	11 111,11	Nombre de structures disposant les normes et procédures
V-6	Achat de 10 poubelles (2 par hôpital)	DRS	Etat/Partenaires			10	PM	PM	PM	PM	PM	PM	Nombre de poubelles achetées
V-7	Achat de 10 autoclaves (2 grand model par hôpital)	DRS	Etat/Partenaires			10	PM	PM	PM	PM	PM	PM	Nombre d'autoclaves achetées
TOTAL 5												1 080 000 000	120 000,00

AXE STRATEGIQUE VI RECHERCHE- ACTION													
VI-1	Réaliser une Recherche Action par semestre au niveau de la région sanitaire	DRS	Etat/Partenaires	2	1	2	20 000 000	12 000 000	14 000 000	14 000 000	40 000 000	4 444,44	Rapport de recherche
VI-2	Editer les résultats de la recherche Action sur la GDBM	DRS	Etat/Partenaires	2	148	296	410 000	36 408 000	42 476 000	42 476 000	121 360 000	13 484,44	Nombre d'édition de résultats de recherches effectués
VI-3	Diffuser les résultats de la recherche action	DRS	Etat/Partenaires	2	2	4	5 000 000	6 000 000	7 000 000	7 000 000	20 000 000	2 222,22	Nombre de résultats de recherches diffusés
TOTAL 5								54 408 000	63 476 000	63 476 000	181 360 000	20 151,11	
TOTAL GLOBAL											58 082 017 536	6 453 557,50	

VI.6.2 Plan Annuel :

PLAN REGIONAL OPERATIONNEL INTEGRE DE GESTION DES DECHETS BIOMEDICAUX POUR LA REGION DE KANKAN (DRS et 5 DPS)

	Activités	Responsable	Source de financement	Nombre	Durée	Quantité	Prix unitaire	Année	Cout annuel \$	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4	Indicateur
Axe stratégique 1 : Renforcement de compétence														
1-1	Assurer la formation de 18 formateurs en GDBM (3 par 5 DPS et 1 DRS)	DRS	Partenaires	18	7	126	410 000	51 660 000	5 740,00	51 660 000	0	0		Nombre de cadres formés
1.1	Appuyer la Formation des Agents des structures de soins (ASS) des 5 préfectures pendant 5 jours/ préfecture par un cadre et un chauffeur	DRS	Partenaires	10	5	50	410 000	20 500 000	2 277,78	20 500 000	0	0		Nombre d'agents formés
1.2	Superviser la formation des agents communaux	DRS	Partenaires	2	10	20	410 000	8 200 000	911,11	2 050 000	2 050 000	2 050 000	2 050 000	Nombre d'agents formés
1.3	Assurer la Formation de 890 agents des structures de soins en GDBM, 2agents par centre de santé et poste de santé pendant 5 jours. Kankan (An1:140), Mandiana 176 (An1:76; An2:60; An3:40); Kerouane 121 (An1:40, An2:40; An3:41); Kouroussa 135 (An1:45, An2:43; An3:47); Siguiri 184 (An1:111, An2:50; An3:23)	DPS	Partenaires	890	5	4450	410 000	844 600 000	93 844,44	211 150 000	211 150 000	211 150 000	211 150 000	Nombre d'agents formés en GDBM
1.4	Assurer la formation de 1565 membres des COSAH en GDBM: 5 par centres de santé durant 5 jours. Kankan57 (An1:30; An2:17; An3:10), Mandiana 65 (An1:35, An2:20, An3:10); Kouroussa 66 (An1:23, An2:20; An3:23); Kerouané 45 (An1:20, An2:15, An3:10); Siguiri 80 (An1:60, An2:15; An3:5)	DPS	Partenaires	313	5	1565	410 000	344 400 000	38 266,67	86 100 000	86 100 000	86 100 000	86 100 000	Nombre de membre des COSAH formés en GDBM
1.5	Assurer la formation de 50 membres des ONGs locales pendant 5 jours en technique de GDBM. Kankan 10, Mandiana 10, Kouroussa 10, Kerouane 8, Siguiri 12	DPS	Partenaires	50	5	250	410 000	102 500 000	11 388,89	25 625 000	25 625 000	25 625 000	25 625 000	Nombre de membre des ONGs locales formés en GDBM
1.6	Assurer la formation de 46 membres des PME(1 membre /PME). Kankan 10, Mandiana 9, Kouroussa: 7, Kerouane 5 et Siguiri 5	DPS	Partenaires	46	5	230	410 000	94 300 000	10 477,78	47 150 000	47 150 000	0	0	Nombre de membre des PMEs formés en GDBM
1.7	Aménager les sites de production et depots des DBM Site/DPS	DPS	Partenaires	5	1	5	20 000 000	100 000 000	11 111,11	25 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000	Nombre de sites de production et depôts des DBM aménagés
1.8	Assurer le ramassage trimestriel des DBM	DPS	Partenaires	60	1	60	5 000 000	100 000 000	11 111,11	25 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000	Quantité de DBM ramassés trimestriellement
1.9	Former 44 agents de la mairie durant 5 jours.Kankan: 10; Mandiana 10, Kouroussa 9, Kerouané 5; Siguiri 10	DPS	Partenaires	44	5	220	410 000	90 200 000	10 022,22	22 550 000	22 550 000	22 550 000	22 550 000	Nombre d'agents de mairies formé en GDBM
Sous total 1								1 756 360 000	195 151,11	516 785 000	444 625 000	397 475 000	397 475 000	
Axe stratégique 2: Renforcement de la logistique (moyens de transport, stockage, et matériels de gestion des DBM)														
2.1	Doter la région sanitaire d'un véhicule 4x4 (fourgonnette) pour le transport des DBM pour le lieu d'incinération (pour les structures de santé ne disposant pas d'incinérateurs)	DRS	Partenaires	1	1	1	300 000 000	300 000 000	33 333,33	0	0	0	300 000 000	Nbre de fourgonnette livré
2.2	Doter la région sanitaire d'un véhicule de supervision des activités pour la GDBM	DRS	Partenaires	1	1	1	300 000 000	300 000 000	33 333,33	0	0	0	300 000 000	Disponibilité du véhicule de supervision
2.3	Installer 66 unités de production de chlore dans les 66 structures sanitaires de la région	DRS	BM/PSSP/UE	66	1	66	10 022 796	661 504 536	73 500,50	165 376 134	165 376 134	165 376 134	165 376 134	Nombre de flacons de chlore disponibles
2.4	Superviser la formation du personnel pour la production du chlore par 2 personnes 10 jours	DRS	BM/PSSP/UE	2	1	2	410 000	820 000	91,11	205 000	205 000	205 000	205 000	rapport de supervision
2.5	Former l'équipe régionale de maintenance des incinérateurs et matériels de gestion des déchets biomédicaux	DRS	Etat/Partenaires	10	5	50	410 000	20 500 000	2 277,78	0	0	0	20 500 000	Nombre de personnes formées
2.6	Assurer la maintenance préventive trimestrielle des incinérateurs et matériels de gestion des DBM	DRS	Etat/Partenaires	4	1	4	50 000 000	200 000 000	22 222,22	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	Fonctionnalité de l'équipe
2.7	Doter de 74 centres de santé en matériels d'incinérateur solaire: Kankan :19, Mandiana:16; Kouroussa :14, Kerouane: Siguiri 16	DPS	Etat/Partenaires	74	1	74	300 000 000	22 200 000 000	2 466 666,67	5 550 000 000	5 550 000 000	5 550 000 000	5 550 000 000	Nombre d'incinérateurs installés dans les structures de santé
2.8	Acheter 678 Brouettes pour 91 structures de Santé de kankan 130 mandiana 182 kouroussa 138 kerouane 60 Siguiri 168	DPS	Etat/Partenaires	678	1	678	500 000	339 000 000	37 666,67	84 750 000	84 750 000	84 750 000	84 750 000	Nombre de CS approvisionnés en brouettes
2.9	Acheter 1085 Pelles pour centre et postes de santé(mandiana 182 siguiri 168 kerouané 150 kankan 423 kouroussa 162)	DPS	Etat/Partenaires	1 085	1	1085	25 000	8 137 500	904,17	2 034 375	2 034 375	2 034 375	2 034 375	Nombre de CS approvisionnés en pelles
2.10	Acheter 516 Chariots pour les structures de santé (Kankan 90, Siguiri 168;Kouroussa 97; Mandiana 91, Kérouané 70)	DPS	Etat/Partenaires	516	1	516	200 000	30 960 000	3 440,00	7 740 000	7 740 000	7 740 000	7 740 000	Nombre de CS approvisionnés en chariots
2.11	fournir 3568 Poubelles à aiguilles au service de santé (Kouroussa 204; andiana 364, Siguiri 1000, Kankan 1800; Kérouané 200)	DPS	Etat/Partenaires	3 568	1	3568	200 000	249 760 000	27 751,11	62 440 000	62 440 000	62 440 000	62 440 000	Nombre de CS approvisionnés en poubelles à aiguilles
2.12	Acheter 3730 Poubelles de salle (Mandiana 364; Kankan 1800 Kouroussa 357, Kérouané 594 Siguiri 615)	DPS	BM/PSSP	3730	1	3730	250 000	251775000	27 975,00	62 943 750	62 943 750	62 943 750	62943750	Nombre de poubelles de sable disponible

2.13	Doter les services de Santé de 29993 Boites de sécurité (Mandiana 6300; Kankan 9000 Kouroussa 5000 , Kérouané 693 Siguiri 9000)	DPS	OMS/ANSS/PASSP	29 993	1	29993	20 000	179 958 000	19 995,33	44 989 500	44 989 500	44 989 500	44 989 500	Nombre de poubelles disponible
2.14	Acheter 1669 Bottespour (Mandiana 91; Kankan 912 Kouroussa 136 , Kérouané 200 Siguiri 336)	DPS	BMPSSP	1169	1	1169	120 000	42 084 000	4 676,00	10 521 000	10 521 000	10 521 000	10 521 000	Nombre de poubelles de bottes disponibles
2.15	Acheter Gants de ménage (boîte 100) (Mandiana 910; Kankan1600 Kouroussa 2000 , Kérouané 480Siguiri 1344)	DPS	BMPSSP	6334	1	6334	45 000	85 509 000	9 501,00	21 377 250	21 377 250	21 377 250	21 377 250	Nombre de poubelles de gants de protection disponibles
2.16	Doter les structures de santé de 3734 Blouses d'isolation (Mandiana 182; Kankan544 Kouroussa1000 , Kérouané 100 Siguiri 1008)	DPS	BMPSSP	3734	1	3734	150 000	168 030 000	18 670,00	42 007 500	42 007 500	42 007 500	42 007 500	Nombre de poubelles de blouse d'isolation disponibles
2.17	Acheter de 86000 Sachets poubelles (Mandiana 18200; Kankan3000 Kouroussa 1700 , Kérouané 20500 Siguiri 33600)	DPS	BMPSSP	86 000	1	86000	1 500	38 700 000	4 300,00	9 675 000	9 675 000	9 675 000	9 675 000	Nombre de poubelles de poubelles disponibles
2.18	doter les services de santé à 3892 Serpière (Mandiana 182; Kankan 600 Kouroussa 500 , Kérouané 594Siguiri 2016)	DPS	BMPSSP	3892	1	3892	15 000	17 514 000	1 946,00	4 378 500	4 378 500	4 378 500	4 378 500	Nombre de serpières disponibles
2.19	Acheter 277240 morceaux deSavon pour les structures de santé (Mandiana 26000; Kankan175000 Kouroussa19000 , Kérouané 540 Siguiri 56800)	DPS	BMPSSP	277 240	1	277240	2 500	207 930 000	23 103,33	51 982 500	51 982 500	51 982 500	51 982 500	Nombre de savons disponibles
2.20	doter les centres de santé 1200 Raclette (Mandiana 182; Kankan260 Kouroussa197 , Kérouané225 Siguiri 336)	DPS	BMPSSP	1200	1	1200	20 000	7 200 000	800,00	1 800 000	1 800 000	1 800 000	1 800 000	Nombre de raclettes disponibles
2.21	Clôture grillagée (Mandiana 14; Kankan 19 Kouroussa 14 , Kérouané 10 Siguiri 17)	DPS	BMPSSP	74	1	74	25 000 000	555 000 000	61 666,67	138 750 000	138 750 000	138 750 000	138 750 000	Taux de disponibilité
2.22	acheter 5495 Seaux centres et postes de santé (Mandiana 910; Kankan1600 Kouroussa 805 , Kérouané500 Siguiri 1680)	DPS	BMPSSP	5495	1	5495	30 000	49 455 000	5 495,00	12 363 750	12 363 750	12 363 750	12 363 750	Nombre de poubelles de seaux disponibles
2.23	acheter 36978 Lunettes pour les 91 services de santé (Mandiana 3640; Kankan 3200 Kouroussa 1460 , Kérouané 1300 Siguiri 378)	DPS	BMPSSP	36 978	1	36978	25 000	277 335 000	30 815,00	69 333 750	69 333 750	69 333 750	69 333 750	Nombre de poubelles de lunettes disponibles
2.24	Acheter 109916 Solution chlorée de décontamination pour 91 services (Mandiana 9100; Kankan 31838 Kouroussa 23700 , Kérouané 31838 Siguiri 13440)	DPS	BMPSSP	109 916	1	109916	8 000	263 798 400	29 310,93	65 949 600	65 949 600	65 949 600	65 949 600	Nombre de flacon de chlore disponibles
2.25	construire abris d'incinerateurs dans les 99 centre de santé (Mandiana 14, Kouroussa 14, Kérouané 15, Kankan 19, Siguiri 17)	DPS	BMPSSP	79	1	79	0	0	-	0	0	0	0	Nombre d'abris incinerateurs réélisés et fnel
2.26	construire 72 magasins Magasins de stockage primaires pour 14 centre (Mandiana 14; Kankan 19 Kouroussa14 , Kérouané9 Siguiri 16)	DPS	BMPSSP	72	1	72	1 500 000	32 400 000	3 600,00	8 100 000	8 100 000	8 100 000	8 100 000	Nombre de magasin de stockage primaire réalisé
2.27	construire 81 Magasins de stockage secondaires pour 14 centre (Mandiana 14; Kankan19 Kouroussa 14 , Kérouané18 Siguiri 16)	DPS	BMPSSP	81	1	81	0	0	-	0	0	0	0	Nombre de magasin de stockage secondaire réalisé
2.28	Acheter 646 ôte-aiguilles (Mandiana 91; Kankan 106 Kouroussa81 , Kérouané 200 Siguiri 168)	DPS	BMPSSP	646	1	646	750 000	145 350 000	16 150,00	36 337 500	36 337 500	36 337 500	36 337 500	Taux de disponibilité
2.29	Construire 548 Latrine à trois cabines au centre de santé et poste (Mandiana 92; Kankan 110 Kouroussa 78 , Kérouané100 Siguiri 168)	DPS	BMPSSP	548	1	548	0	0	-	0	0	0	0	nombre de latrines réalisé
2.30	Faire 47 Points d'eau(Forage) dans 13 centre de santé (Mandiana 13; Kankan 5 Kouroussa 14 , Kérouané 5 Siguiri 10)	DPS	BMPSSP	47	1	47	150 000 000	2 115 000 000	235 000,00	528 750 000	528 750 000	528 750 000	528 750 000	nombre de points d'eau/forage réalisé
2.31	Construire 420 Puits améliorés pour les postes de santé (Mandiana 78; Kankan 65 Kouroussa 75 , Kérouané 50 Siguiri 152)	DPS	BMPSSP	420	1	420	0	0	-	0	0	0	0	nombre de points d'eau/ réalisé
2.32	Construire 513 Fosse à ordure dans 13 centre et 78 postes de santé (Mandiana 95; Kankan86 Kouroussa 78 , Kérouané 86 Siguiri 168)	DPS	BMPSSP	513	1	513	0	0	-	0	0	0	0	nombre de fosse à ordure réalisé
2.33	Construire 74 Fosse à cendre dans 13 centre de santé (Mandiana 14; Kankan 20 Kouroussa 14 , Kérouané 10 Siguiri 16)	DPS	BMPSSP	74	1	74	25 000 000	555 000 000	61 666,67	138 750 000	138 750 000	138 750 000	138 750 000	nombre de fosse à cendre réalisé
2.34	Acheter 75 Broyeur de verrierie dans 13 centres et l'hôpital préfectoral (Mandiana 14; Kankan 19 Kouroussa 14 , Kérouané 10 Siguiri 17)	DPS	BMPSSP	75	1	75	30 000 000	675 000 000	75 000,00	168 750 000	168 750 000	168 750 000	168 750 000	nombre debroyeur de verrierie réalisé
2.35	Acheter 227 Vidoir pour 14 services de santé (Mandiana 91; Kankan 86 Kouroussa 68 , Kérouané 56 Siguiri 17)	DPS	BMPSSP	227	1	227	25 000 000	1 702 500 000	189 166,67	425 625 000	425 625 000	425 625 000	425 625 000	nombre de vidoir réalisé
2.36	Doter des chargés d'hygiènes en véhicule de supervision des DBM dans les 13 centres de santé (Mandiana 1 ; Kankan 1 Kouroussa 1 , Kérouané1 Siguiri 1)	DPS	BMPSSP	5	1	5	300 000 000	1 500 000 000	166 666,67	0	0	0	1 500 000 000	2 motos facilitent la supervision
TOTAL 2								15 307 238 261	3 686 691,16	7 764 930 109	17 858 444 638	17 858 444 638	9 885 430 109	
Axe stratégique III Coordination des activités :réunion périodique, supervision, monitoring, suivi évaluation														
III-1	Réaliser une Reunion Bimensuelle de cordination pendant 1 jour pour 34 participants	DRS	Partenaires	34	1	34		75 000 000	8 333,33	18 750 000	18 750 000	18 750 000	18 750 000	Nombre de rapport de réunion
III-2	Réaliser une Supervision Formative Trimestrielle durantl' annee des 5 équipes cadres de district sanitaire	DRS	Partenaires	1	60	60	410 000	206 400 000	22 933,33	51 600 000	51 600 000	51 600 000	51 600 000	Nombre de rapport de réunion
III-3	Mettre en œuvre le plan de suivi/ évaluation dans les 5 districts sanitairesde la région	DRS	Partenaires	2	3	6	33 920 000	101 760 000	11 306,67	25 440 000	25 440 000	25 440 000	25 440 000	Nombre de rapport de réunion
TOTAL 3								281 400 000	42 573,33	95 790 000	95 790 000	95 790 000	95 790 000	

Axe stratégique IV Promotion des bonnes pratiques de gestion des déchets biomédicaux															
IV-1	Réaliser 1 session semestrielle de concours qualité hygiène y compris la gestion des déchets biomédicaux dans les 5 districts sanitaires	DRS	Etat/Partenaires		2	1	2	150 000 000	90 000 000	10 000,00	0	45 000 000	0	45 000 000	Nbre des sessions réalisées
IV-2	Produire/reproduire les outils de gestions pour l'application du concours qualité dans les Formations sanitaires des 5 districts de santé de la région	DRS	Etat/Partenaires				3	20 000 000	18 000 000	2 000,00	4 500 000	4 500 000	4 500 000	4 500 000	Nombre d'outils produits
IV-3	Allouer des primes de motivation aux structures performantes en matière d'hygiène et de gestion des déchets biomédicaux en particulier	DRS	Etat/Partenaires				3	20 000 000	18 000 000	2 000,00	-	9 000 000	-	9 000 000	Nbre d'agents b'néficiaries
IV-4	Diffuser les Normes et procédures de la gestion des déchets biomédicaux	DRS	Etat/Partenaires				3	5 740 000	5 166 000	574,00	0	2 583 000	0	2 583 000	Rapport
IV-5	Elaborer un bulletin régional semestriel sur la GDBM	DRS	Etat/Partenaires					5 000 000	3 000 000	333,33	-	1 500 000	-	1 500 000	Nombre de bulletin
IV-6	Assurer la diffusion du bulletin régional semestriel sur la GDBM	DRS	Etat/Partenaires					10 400 000	6 240 000	693,33	-	3 120 000	-	3 120 000	Nombre de bulletin
IV-7	Organiser des Réunions périodiques mensuelle de concertation, dans les 5 district sanitaire						180	5 000 000	270 000 000	30 000,00	67 500 000	67 500 000	67 500 000	67 500 000	Nombre de réunions tenues
IV-8	Organiser des missions de supervision formative mensuelle, dans 5 district sanitaire						180	5 000 000	270 000 000	30 000,00	67 500 000	67 500 000	67 500 000	67 500 000	Nombre de supervision formatives réalisées
IV-9	Appuyer la réalisation du Monitoring semestriel des activités d'hygiène dans les 14 centres santé, l'hôpital préfectoral et l'infirmerie du camp						30	5 000 000	45 000 000	5 000,00	-	22 500 000	-	22 500 000	Nombre de supervision de monitoring réalisées
IV-10	Organiser des sessions de Recherche : recherche/Action dans lez district sanitaire						15	20 000 000	90 000 000	10 000,00	-	45 000 000	-	45 000 000	Nombre de séances de recherches réalisées
IV-11	Plaidoyer pour la mobilisation des ressources auprès des partenaires techniques et financiers.						15	3 000 000	13 500 000	1 500,00	3 375 000	3 375 000	3 375 000	3 375 000	Nombre de plaidoyer réalisés
TOTAL 4								828 906 000	92 100,67	142 875 000	271 578 000	142 875 000	271 578 000		
AXE STRATEGIQUE V PREVENTION DES INFECTIONS NOSOCOMIALES															
V-1	Réaliser une étude sur l'ampleur des infections nosocomiales dans les formations sanitaires	CSPFR/DRS	Partenaires				1	80 000 000	80 000 000	8 888,89	0	0	40 000 000	40 000 000	Rapport d'Etude
V-2	Fournir des kits de prise en charge des infections nosocomiales aux formations sanitaires	Pharmacien DRS/DPS	Etat/Partenaires				1	100 000 000	100 000 000	11 111,11	25 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000	Nombre de formations sanitaires ayant reçu des kits
V-3	Assurer une formation du personnel sur la prévention et la prise en charge des infections nosocomiales	CSPFR/DRS	Etat/Partenaires				1	150 000 000	150 000 000	16 666,67	0	50 000 000	50 000 000	50 000 000	Nombre d'agents de santé formés sur la prise en charge des infections nosocomiales
V-4	Assurer le monitoring semestrielle de la gestion des infections nosocomiales	DRS/DPS	Etat/Partenaires				2	100 000 000	100 000 000	11 111,11	0	50 000 000	0	50 000 000	Nombre de monitoring réalisés par supervision sanitaires
V-5	Diffuser les Normes et procédures de prévention et de prise en charge des infections nosocomiales	DRS/DPS	Etat/Partenaires				1	100 000 000	100 000 000	11 111,11	25 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000	Nombre de structures disposant les normes et procédures
V-6	Achat de 10 poubelles (2 par hôpital)	DRS	Etat/Partenaires				10	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	Nombre de poubelles achetées
V-7	Achat de 10 autoclaves (2 grand model par hôpital)	DRS	Etat/Partenaires				10	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	Nombre d'autoclaves achetées
TOTAL 5								530 000 000	58 888,89	50 000 000	150 000 000	140 000 000	190 000 000		
AXE STRATEGIQUE IV RECHERCHE- ACTION															
VI-1	Réaliser une Recherche Action par semestre au niveau de la région sanitaire	DRS	Etat/Partenaires		2	1	2	20 000 000	12 000 000	1 333,33	-	6 000 000	-	6 000 000	Rapport de recherche
VI-2	Editer les résultats de la recherche Action sur la GDBM	DRS	Etat/Partenaires		2	148	296	410 000	36 408 000	4 045,33	-	18 204 000	-	18 204 000	Nombre d'édition de résultats de recherches effectués
VI-3	Diffuser les résultats de la recherche action	DRS	Etat/Partenaires		2	2	4	5 000 000	6 000 000	666,67	-	3 000 000	-	3 000 000	Nombre de résultats de recherches diffusés
TOTAL 6								54 408 000	6 045,33	0	27 204 000	0	27 204 000		
TOTAL GLOBAL								18 758 312 261	2 084 256,92						